

national ferroviaire VIA Rail recevra 93 millions de dollars de moins. La taxe d'aéroport augmentera de 1 % et sera ainsi portée à 9 %. De nombreux services gouvernementaux ne seront plus gratuits ou coûteront plus cher. Les propriétaires songeant à isoler leur maison ou à convertir leur système de chauffage au gaz naturel ne recevront plus d'aide. Le programme de subventions des emplois d'été se verra coupé de 85 millions de dollars. La recherche et le développement perdront quelque 70 millions de dollars. Finalement, le budget de la Défense nationale baissera de 154 millions de dollars.

En outre, le gouvernement prendra des mesures afin d'améliorer la gestion du recouvrement de sa dette et prévoit recouvrer la somme de 440 millions de dollars qui lui est due par certains de ses contribuables. Revenu Canada accélérera aussi le traitement des cas des non-résidents qui doivent au gouvernement canadien la somme de 25 millions de dollars en impôts.

Le ministère des Travaux publics prévoit accélérer la vente des biens fédéraux excédentaires dans l'espoir de recueillir la somme supplémentaire de 27,2 millions de dollars l'an prochain. Le gouvernement a également l'intention de recouvrer la somme de 46,8 millions de dollars payée en trop aux Chemins de fer nationaux du Canada.

Mesures immédiates

Dans sa déclaration concernant l'économie, M. Wilson a mentionné un certain nombre de questions importantes auxquelles le gouvernement s'attaquera immédiatement.

« En premier lieu, nous devons statuer sur un certain nombre de questions fiscales générales dont la Chambre a été saisie, de manière à ce que les contribuables sachent à quoi s'en tenir. En second lieu, nous devons agir sans plus tarder dans plusieurs domaines touchant l'énergie et le secteur des ressources. En troisième lieu, nous devons fixer le taux des primes d'assurance-chômage pour 1985. En quatrième lieu, nous devons commencer à agir dans le domaine de la justice sociale. Enfin, nous devons nous attaquer à la question de la croissance de l'emploi », a déclaré M. Wilson.

En ce qui concerne les questions fiscales générales, d'importants changements sont envisagés; ainsi, le régime fiscal des petites entreprises sera grandement simplifié et un certain nombre de mesures seront prises pour rendre le système de recouvrement des impôts plus équitable.

Secteur de l'énergie

M. Wilson a déclaré que le compte d'indemnisation pétrolière accusait un déficit d'un milliard de dollars qui s'accroît actuellement

de plus de 140 millions de dollars par mois.

Afin d'augmenter d'environ 1,5 milliard de dollars en 1985-1986 les revenus provenant de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, le gouvernement a haussé de 1,8 cent le litre la taxe sur l'essence payée par les raffineurs. Les automobilistes de certaines provinces paient donc 2,5 cents de plus pour chaque litre.

M. Wilson s'est également engagé à laisser les marchés mondiaux déterminer le prix du pétrole canadien, après avoir consulté les provinces et l'industrie à ce sujet.

Les fermiers, les pêcheurs, les exploitants forestiers et les exploitants miniers pourront demander un remboursement de trois cents le litre de la taxe de vente sur l'essence à l'égard des carburants utilisés hors des routes.

Questions relatives au chômage

Le régime d'assurance-chômage fera l'objet d'importantes compressions budgétaires et le gouvernement prévoit économiser la somme de 296 millions de dollars en 1985-1986. Les primes d'assurance-chômage des travailleurs et des employeurs augmenteront de 2 %. D'autre part, M. Wilson a promis de consacrer un milliard de dollars de plus à un programme de formation et de création d'emplois.

Lorsqu'il a annoncé ces changements, le

ministre des Finances a prédit que le taux de chômage se maintiendrait, au mieux, à environ 9 % jusqu'à la fin de la décennie.

Justice sociale

Dans sa déclaration, le ministre des Finances a annoncé que des changements radicaux seraient apportés aux programmes fédéraux de prestations pour les enfants et de sécurité de la vieillesse, afin de donner davantage aux nécessiteux et moins aux mieux nantis. Les options mises de l'avant se solderaient par une importante redistribution des prestations.

Ainsi, le gouvernement pourrait réduire les allocations familiales versées aux mères dont les enfants ont moins de 18 ans, limiter les exemptions que les parents réclament depuis longtemps dans leurs déclarations d'impôt et augmenter le crédit d'impôt pour enfants. Combinés, ces trois changements garantiraient aux familles les plus pauvres les prestations nettes les plus élevées.

En ce qui concerne les retraités, les pensions de sécurité de la vieillesse versées aux bien nantis de 65 ans et plus pourraient être réduites. Une autre possibilité consisterait à supprimer graduellement les exemptions d'impôt spéciales accordées aux personnes âgées et l'exemption s'appliquant à la première tranche de 1 000 \$ des revenus annuels de pensions.

Désarmement et contrôle des armements



Le groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, lors de sa récente réunion.

Le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, sous la présidence de l'ambassadeur pour le désarmement, M. Douglas Roche, s'est réuni au ministère des Affaires extérieures, les 9 et 10 novembre, afin de discuter des moyens que le Canada peut utiliser pour influencer le renversement des tendances de l'ère nucléaire qui menacent l'existence de l'humanité.

Le groupe réunissait plus de 50 Canadiens : particuliers, membres d'organisations non gouvernementales, associations pacifistes et universités.

Le Groupe consultatif a été créé en

1979 pour donner suite aux recommandations de la Première session extraordinaire des Nations unies sur le désarmement, tenue en 1978. En plus de procéder à des échanges de points de vue avec les fonctionnaires, les membres du groupe peuvent, individuellement ou collectivement, conseiller le ministère par l'entremise de l'ambassadeur pour le désarmement.

La réunion du Groupe consultatif concrétise l'intérêt qu'a exprimé le gouvernement dans le discours du trône, le 5 novembre, lorsqu'il a affirmé vouloir rendre l'administration « plus facile à comprendre, plus accessible et plus proche du citoyen ».